



**Aptitudes et compétences essentielles pour l'admission et la poursuite
des études au programme de doctorat en médecine (normes techniques)**

Date d'adoption	Février 2019
Date d'entrée en vigueur	Février 2019
Date de la modification	
Date d'entrée en vigueur de la modification	
Instance responsable	Comité de programme du doctorat en médecine
Instance décisionnelle	Vice-décanat aux études de 1 ^{er} cycle

Tous les candidates et candidats et les étudiants et étudiantes doivent prendre connaissance des aptitudes et compétences essentielles aux fins de réussite et de diplomation afin d'évaluer leurs capacités à les satisfaire.

Le comité d'agrément des facultés de médecine du Canada (CAFMC) établit les normes à rencontrer par les programmes de premier cycle. Ainsi, le programme de doctorat en médecine doit élaborer et publier les aptitudes et compétences essentielles relatives à l'admission des candidats et à la poursuite dans le programme.

Selon les plus récents documents du CAFMC, ces dernières sont : « Les compétences de communication, cognitives, sensorielles, motrices et sociales sous-jacentes sont nécessaires pour mener une entrevue, procéder à un examen, émettre un diagnostic et prodiguer des soins complets avec compassion et effectuer de manière compétente certaines procédures techniques en temps raisonnable tout en assurant la sécurité du patient ». Ainsi, il est convenu que des aptitudes et compétences essentielles sont nécessaires à l'atteinte des objectifs des études au doctorat en médecine à l'Université Laval.

Les aptitudes et compétences essentielles établies par le programme de doctorat en médecine (1^{er} cycle) de l'Université Laval aux fins de réussite et de diplomation sont fondées sur les objectifs institutionnels du programme, lesquels prennent appui sur le référentiel de compétences CanMEDS du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada et ceux du Collège des médecins de famille du Canada (CanMEDS-MF). Ce référentiel comprend les compétences suivantes :

- Expertise médicale
- Communication
- Collaboration



- Leadership
- Promotion de la santé
- Érudition
- Professionnalisme

Précisément, les aptitudes et compétences essentielles que les candidats et candidates et des étudiants et étudiantes doivent démontrer ou posséder sont :

- Une **capacité d'observation et de perception** lui permettant d'observer un patient avec précision et d'acquérir de l'information visuelle, auditive et tactile.
- Une **capacité de communication** lui permettant de pouvoir parler, écrire, entendre et percevoir la communication verbale et non verbale. Il ou elle doit être en mesure de communiquer efficacement et avec sensibilité avec plusieurs types de personnes, dont les patients, leur famille, leurs proches aidants, ses collègues, ses professeurs et tout membre de l'équipe de soins de santé. Il doit pouvoir résumer de façon cohérente, verbalement et par écrit l'état et le plan de prise en charge du patient.
- Les **capacités motrices et tactiles** requises pour effectuer lui-même ou elle-même l'examen physique (la palpation, la percussion, l'auscultation et la mobilisation). Elle ou il doit pouvoir accomplir tout acte diagnostique en toute sécurité pour le patient, au bon moment, dans un délai raisonnable, et ce, selon différents contextes. Il ou elle doit être en mesure d'utiliser des moyens ou des instruments d'aide au diagnostic réguliers ou adaptés (sphygmomanomètre, stéthoscope, otoscope et ophtalmoscope).
- Les **aptitudes intellectuelles, conceptuelles et d'intégration** nécessaires pour mesurer, calculer et raisonner afin d'analyser, d'intégrer et de synthétiser l'information cumulée. Il ou elle doit pouvoir résoudre des problèmes en temps opportun. Elle ou il doit démontrer de façon constante la santé émotionnelle nécessaire pour utiliser pleinement ses aptitudes mentales.
- Un **professionnalisme et des capacités relationnelles** empreints d'un comportement social impeccable. Ceci comprend la capacité à pouvoir assumer une responsabilité envers le patient et la société. Il ou elle doit pouvoir également démontrer de la compassion, de l'empathie, de l'intégrité, de l'altruisme, des capacités relationnelles matures et efficaces, un jugement sûr ainsi qu'une grande motivation. Elle ou il doit aussi faire preuve d'autocritique, être capable de reconnaître ses limites et voir au maintien de sa santé globale. Il ou elle doit posséder une capacité de souplesse et d'adaptation face aux changements, aux incertitudes et aux conditions de stress inhérente à la pratique médicale. Elle ou il doit être en mesure de tolérer les exigences physiques, affectives et mentales du programme de doctorat en médecine.

Dans les cas où un étudiant ou une étudiante en situation de handicap, certaines de ces habiletés peuvent être satisfaites par le soutien de mesures d'accommodement raisonnables. Lorsque cela



s'avère nécessaire, le candidat ou la candidate ou l'étudiante ou l'étudiant doit soumettre une demande d'évaluation de ses besoins, dans les délais requis, au secteur *Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap* (ACSESH) du Centre d'aide aux étudiants (CAE). Pour plus de détails, voir la Politique d'intégration des candidats et des étudiants en situation de handicap.

Sources :

- Politique Objectifs institutionnels du programme de doctorat en médecine (de 1^{er} cycle) de l'Université Laval.
- Référentiel de compétences CanMEDS pour les médecins du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada.
- Référentiel de compétences CanMEDS-FM du Collège des médecins de famille du Canada.
- Essential Skills and Abilities Required for Entry to a Medical Degree Program du Council of Ontario Faculties of Medicine (COFM).
- Normes universitaires et habiletés essentielles de McGill University.
- Aptitudes et compétences qui sont gages de succès aux études au doctorat de 1^{er} cycle en médecine à l'Université de Sherbrooke.
- Les compétences essentielles à l'étude de la médecine de l'Université de Montréal.